



Changement de situation professionnelle

Par **coloule**, le **26/10/2010** à **15:55**

Bonjour,

Il y a quelques temps mon ex-mari a perdu son emploi en CDI et a demandé à ce que la pension soit baissée (il verse actuellement 100€ au lieu de 160). Chose que j'ai accepté.

J'ai appris récemment, qu'il avait retrouvé du travail en intérim depuis cet été.

Puis-je lui demander de réactualiser la pension quand il travaille 1 mois complet (même en intérim) ? Et comment savoir quand il aura retrouvé un emploi ? Suis-je obligée de repasser devant le juge ?

Merci d'avance pour vos réponses.